

Selçuk Altun et la grive

Beaucoup de choses dans la vie dépendent du hasard : se rencontrer dans le métro, dans le ferry...

Hüseyin Latif > P. 5



Renault Alaskan, le pick-up embourgeoisé

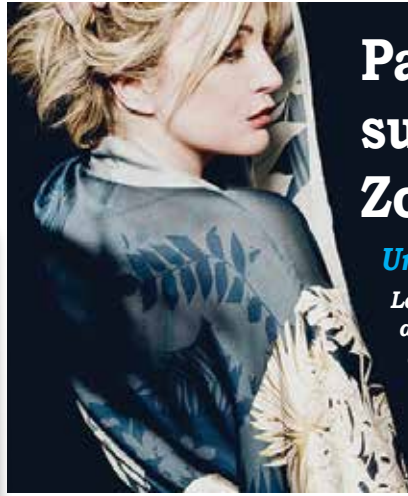
Daniel Latif > P. 10



Patricia Kaas sur la scène de Zorlu à Istanbul

Un concert inoubliable

La chanteuse française revient après 4 ans d'absence interpréter avec ses musiciens une sélection de ses chansons devant un public très nombreux, enthousiaste et conquis.



Aujourd'hui la Turquie



M 4388-152-F 6,50 € 10
N° ISSN : 1305-6476

Istanbul - Paris - Ankara - Genève - Izmir - Bruxelles - Bodrum - Montréal



Analyse détaillée, objective et bien documentée des dernières élections américaines.

Camille Saulas > P. 9



12 TL - 6,50 euros

www.aujourdhuiturquie.com

Le Journal francophone de la Turquie numéro 152, Novembre 2017



Prix Nobel de la paix : un message clair dont l'efficacité reste à démontrer

Alors que les tensions internationales autour de l'Accord iranien et la fuite en avant de Pyongyang sont plus inquiétantes que jamais, le Prix Nobel de la paix a été décerné vendredi 6 octobre à la Campagne internationale pour l'abolition des armes nucléaires (International Campaign to Abolish Nuclear Weapons, ICAN). Un choix loin d'être anodin, mais qui laisse perplexe.

C'est finalement l'ICAN qui succède cette année au président colombien Juan Manuel Santos. Ce consortium de 460 ONG, notamment soutenu par le Prix Nobel de la paix sud-africain Desmond Tutu et le Dalaï-Lama, a été constitué officiellement à Vienne, en 2007. Il réunit des centaines d'organisations humanitaires, mais aussi environnementales, de développement, de protection des droits de



l'Homme et autres organisations pacifiques d'une centaine de pays. Si l'ICAN a aujourd'hui reçu le Prix Nobel, c'est non seulement pour leur campagne appelant les acteurs internationaux – États, organisations internationales et société civile – à reconnaître la nécessité d'une interdiction totale des armes nucléaires, mais aussi pour être à l'origine d'un traité historique : le traité de l'Organisation des Nations unies sur l'interdiction des armes nucléaires, adopté en juillet par 122 pays.

(lire la suite page 8)

Chypre du Nord : L'heure de vérité

Les dernières négociations entre les deux parties de l'île de Chypre réalisées sous l'égide des Nations unies se sont soldées par un échec. Cela ne constitue pas une surprise si l'on prend en considération les décennies de pourparlers infructueux entre les Turcs et les Grecs de l'île.

J'avais toujours soutenu la thèse de deux États indépendants à Chypre, reconnus internationalement et ayant des relations bilatérales amicales.

Finalement, la communauté internationale devra envisager cette solution définitive qui permettra une paix juste et durable dans la Méditerranée de l'Est en ouvrant la porte à une coopération économique qui sera bénéfique aux Turcs, mais aussi aux Grecs et à leurs voisins proches.

Récemment en visite à Washington et à New York, le ministre des Affaires étrangères de la République turque de Chypre du Nord (RTCN), M. Tahsin Ertuğruloğlu, a déclaré à ses interlocuteurs que la solution basée sur une fédération était à présent écartée et qu'ils allaient maintenant travailler sur de nouveaux modèles incluant la reconnaissance internationale, une confédération ou une république autonome.



M. Ertuğruloğlu, qui avait participé à une table ronde à l'Institut des Républicains Internationaux (IRI) en présence de compagnies et de think tanks américains qui souhaitaient connaître la nouvelle feuille de route des Chypriotes du nord après l'échec des négociations, a clairement indiqué que, pour ces derniers, la fédération n'était plus une option, que s'il y avait de nouvelles négociations cela se ferait d'État à État et que cela ne pourrait aboutir qu'à une confédération.

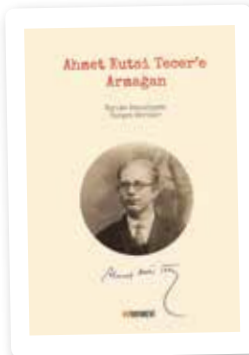
Le ministre a précisé qu'ils avaient aussi exprimé cette volonté aux Nations unies.

M. Ertuğruloğlu a ajouté qu'en cas de refus des Chypriotes grecs, ils n'allaient plus perdre de temps et tracer leur voie bien avant les élections en Chypre du Sud. Le ministre a ajouté que, jusqu'à aujourd'hui, ils s'étaient abstenus de travailler pour la reconnaissance internationale de la RTCN, mais que maintenant le moment était venu.

(lire la suite page 3)

Livre en hommage à Ahmet Kutsi Tecer, l'homme qui a ouvert la voie à la reconnaissance de la culture anatolienne

Mireille Sadège, > P. 9



Retour sur...

France : le budget inaugural du « président des riches », Camille Saulas, P. 6

« Getting things done » : l'architecture contemporaine s'invite à Istanbul, Jean-Baptiste Connolly, P. 10

Des sanctions inutiles face à la « puissance de dissuasion » de Pyongyang ? Solène Poyraz, P. 2



Judi 9 novembre à 19h00
Lycée Saint-Joseph, Salle de théâtre



54
INTERNATIONAL ULUSLARARASI
ANTALYA
FILM FESTİVALİ FILM FESTIVAL



Dr. Olivier Buirette

Le couple franco-allemand après le sommet de Tallinn : vers une relance européenne ?

La rentrée politique en France a été marquée sur le plan intérieur par une vague de contestations contre la loi travail du gouvernement d'Édouard Philippe. Sur le plan extérieur, le président Macron a incontestablement mis l'accent sur la relance de la construction européenne. Après diverses annonces en ce sens - lors d'un voyage en Grèce le 7 septembre, durant un discours à la Sorbonne le 26 septembre, et pendant le sommet européen de Tallinn en Estonie le 29 septembre -, l'accent a été mis sur cette volonté de relance évoquée dès l'élection du nouveau président. En effet, après la réélection d'Angela Merkel lors des élections législatives allemandes de l'automne 2017, la nature du couple franco-allemand pour les années à venir est connue même si l'entrée, jugée traumatisante, de plus de 90 députés de l'AfD (Alternative für Deutschland) - par-

ti populiste situé à l'extrême droite du spectre politique - comptera sans doute dans la vie politique allemande étant donné que c'est la première fois que l'extrême droite revient au Bundestag depuis 1933. Emmanuel Macron l'a rappelé maintes fois depuis le début de son mandat, si relance européenne il y a, elle passera par une relance du couple franco-allemand pour ensuite - l'espère-t-on - relancer l'ensemble des autres pays membres. Entre une crise économique qui n'en finit plus, le *Brexit* et les pays d'Europe centrale qui sont devenus des champions de l'euroscpticisme, les chantiers ne vont pas manquer au tandem Macron-Merkel. En tout état de cause, le président français s'est clairement prononcé pour une Europe « à plusieurs vitesses » autour d'un couple franco-allemand « consolidé ». On

notera que cette concession, que refusait son prédécesseur François Hollande, a été obtenue et a eu la faveur de l'Allemagne. En effet, le concept d'« Europe à plusieurs vitesses » est ici un constat de la part du gouvernement français qui a permis de ramener l'Allemagne vers cette idée de relance entre Paris et Berlin. Les choses semblent donc bien parties même si la chancellerie émet encore des réserves sur le projet français de gouvernement économique de la zone euro avec un ministre et un budget propres, contrôlés par un parlement et les membres de l'Union européenne (UE). Mais, après un sommet de Tallinn encourageant, les deux chefs d'État ambitionnent de se revoir en décembre prochain. Cette relance s'annonce d'autant plus urgente que des problèmes continuent à se présenter pour l'UE. Après la crise fi-

nancière et de l'euro ainsi qu'après la crise grecque et migratoire, voilà qu'une vague indépendantiste rejailli avec la proclamation de l'indépendance de la Catalogne qui pourrait faire tache d'huile dans la péninsule ibérique et relancer les souhaits indépendantistes de l'Écosse dans le cadre d'un *Brexit* à l'issue de plus en plus incertaine. Quelques mois après les premiers signes donnés en mai par le président français puis après cette clarification en automne à la suite des élections allemandes, tout semble au point pour que l'EU reprenne un nouveau souffle. Nous ne pouvons que formuler des vœux pour que cela aboutisse rapidement, car une fois encore la réponse à tous ces problèmes ne pourra que passer par une sortie par le haut, c'est-à-dire par une réaffirmation des Européens de leur volonté de vivre ensemble.

Des sanctions inutiles face à la « puissance de dissuasion » de Pyongyang ?

Depuis le mois d'août, le monde guette avec attention l'évolution de la situation, de plus en plus tendue, entre les États-Unis et la Corée du Nord, craignant l'éclatement d'une guerre nucléaire. En effet, les sanctions onusiennes - en vigueur depuis longtemps contre Pyongyang - semblent totalement inefficaces face au régime de Kim Jong-un qui a mené en septembre dernier un sixième test nucléaire.

Après de nouveaux essais de missiles balistiques en juillet, le Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations unies (ONU) a voté de nouvelles sanctions contre le régime nord-coréen, espérant placer le régime en difficulté financière et le freiner dans sa course au nucléaire. Ces sanctions, prononcées le 5 août dernier, concernaient notamment l'exportation de charbon, de fer et des produits de la pêche depuis la Corée du Nord.

Loin de l'effet escompté, les sanctions semblent briller de leur inefficacité ; notamment lorsque le 3 septembre dernier, la République Démocratique Populaire de Corée (RDPC) surprend une nouvelle fois le monde avec un test nucléaire doté d'une puissance sans précédent. Les attaques, pour le moment verbales, ont alors repris entre Kim Jong-un et Donald Trump qui rappelle dans un *tweet* daté du 7 octobre qu'« une seule chose marchera » pour stopper le régime nord-coréen. De son côté, Kim Jong-un vantait le même jour la « puissance de dissuasion de la République Démocratique Populaire de Corée » lors d'une réunion du comité central du Parti des Travailleurs. Le huitième train de sanctions adopté en août dernier est donc loin d'avoir eu l'effet attendu, mais a tout de même été complété le 11 septembre par une nouvelle résolution du Conseil de sécurité qui comprend notamment une interdiction sur les gaz naturel et dérivé.

Il faut dire que Kim Jong-un, ce jeune dirigeant élu en juin 2016 à tout juste 33 ans, a assis son pouvoir sur le développement à la fois économique et nucléaire du



pays. Cette ligne politique portant le nom de *Byungjin* a pris la place de la stratégie de *Songun*, axée sur le rôle de l'armée, qui était suivie par son père et son grand-père. Dès son élection en 2016, Kim Jong-un a été placé à la tête de la Commission des affaires de l'État, une nouvelle institution créée rien que pour lui et qui lui octroie un condensé de tous les pouvoirs puisqu'il se trouve ainsi à la tête du parti, du gouvernement et de l'armée.

Mardi 10 octobre dernier, quatre navires suspects de contenir des produits visés par le dernier train de sanctions ont été bloqués et « interdits de ports », une première dans toute l'histoire de l'ONU. Cependant, avec ces derniers remous, la Corée du Nord a obtenu l'effet de terreur voulu et montre une nouvelle fois qu'elle maîtrise le calendrier.

En effet, alors que la Russie et la Chine essayent de s'imposer comme médiateurs, les diplomates internationaux affichent désormais clairement leur préoccupation, ne sachant à quoi s'attendre, ni d'un côté ni de l'autre.

D'autant plus que Trump remet également en question l'accord sur le nucléaire conclu en 2015 avec l'Iran. Il a ainsi refusé la semaine dernière de certifier l'accord, laissant 60 jours au Congrès américain pour décider de rétablir ou non les sanctions à l'égard de l'Iran, « une double faute », selon l'ancien président français François Hollande. Lors d'un discours prononcé le 17 octobre à Séoul, François Hollande a ainsi exprimé son désaccord avec les dernières décisions de Donald Trump, attirant l'attention sur les risques d'une diplomatie imprévisible qui peut vite « conduire à l'irrationalité ».

* Solène Poyraz

Le Kirghizstan au lendemain de l'élection présidentielle

Patrie d'anciens nomades, république montagneuse, aux confins sud de l'ancienne Union soviétique, le Kirghizstan détient une place singulière en Asie centrale. Encore méconnu du grand public, ce pays est peuplé de près de six millions d'habitants et dispose de réserves d'hydrocarbures et de matières premières permettant son essor depuis son indépendance en 1991. Le 15 octobre dernier, les Kirghizes étaient appelés à élire leur sixième président de la République. Un scrutin aux enjeux multiples tant pour la santé démocratique de ce pays que pour les enjeux géopolitiques et géostratégiques transnationaux.

Cette élection était avant tout un test. Un test pour un pays qui détient la 136^e place sur 176 en terme de corruption d'après Transparency International et

où les souvenirs des soulèvements populaires ayant conduit au renversement des deux présidents Askar Akaev en 2005 et Kourmanbek Bakiev en 2010 raisonnent encore dans les esprits. Ce scrutin a été l'occasion d'observer, pour la première fois dans l'histoire du pays,



un changement d'exécutif se produire de manière apaisée. Après des semaines de campagne, un multipartisme incarné par onze candidats, dont trois anciens Premiers ministres, plus de trois millions de Kirghizes ont été appelés à voter. Cela tend à confirmer la relative bonne santé démocratique du Kirghizstan dans une région où les dérives autoritaires et la gérontocratie sont les pratiques privilégiées.

Néanmoins, le nouveau président Sooronbaï Jeenbekov étant soutenu par le président sortant, la Constitution mettant à mal l'indépendance des juges et la suprématie du droit international, et le clivage nord-sud restant par ailleurs

persistant en raison des difficultés du pouvoir central à prendre la main sur les élites politiques et la criminalité organisée qui foisonne dans la partie sud du pays, la situation politique reste à surveiller. D'autant que l'enjeu islamiste n'épargne pas ce pays et donc sa stabilité intérieure. En effet, même s'il existe un important courant laïc promouvant l'islam national kirghiz, plus d'une centaine d'institutions islamistes officient en parallèle dans le pays. À titre indicatif, le nombre de mosquées est passé de 39 à plus de 2700 depuis l'indépendance du Kirghizstan. Réaffirmation religieuse ou marche vers le fondamentalisme ? Épineuse question qu'il convient sans doute d'étudier à l'aune de la multiplication des associations religieuses composées de la partie la plus religieuse de la jeunesse

kirghize, du rôle croissant du mouvement rigoriste Tablig al Jammât et du départ d'environ 850 personnes pour rejoindre les camps de l'organisation État islamique en Irak et en Syrie depuis le début des bouleversements régionaux en 2011. Le nouveau président aura donc à gérer les difficultés éco-

nomiques, les divisions interethniques et le terrain glissant de l'islamisme à gérer au niveau interne. Mais ces sujets ont également des répercussions sur les plans régional et international. Le conservatisme religieux et ses dérives latentes pourraient prospérer - au grand dam du partenaire chinois -, le nouveau président ayant bénéficié du vote des conservateurs musulmans, au premier rang desquels son frère, et du soutien des pays du Golfe implantés dans le pays par de nombreux programmes d'aides et la Banque islamique.

* Kiymet Altan

Lisez l'intégralité de cet article sur notre site internet www.aujourdhuilaturquie.com

La France prête à plonger dans un nouveau régime d'exception

Le 13 novembre prochain, la France sera sous état d'urgence depuis deux ans, un régime d'exception mis en place au lendemain des attentats de Paris afin de lutter contre la menace terroriste. Censé être temporaire, il a été prorogé six fois, aucun responsable politique ne voulant prendre la responsabilité et le risque politique d'y mettre fin.

Emmanuel Macron, lors de son discours au Congrès, le 3 juillet dernier, semblait vouloir remédier à cette situation et avait donc promis une sortie de ce régime d'exception qui permet à la France de contourner certaines obligations découlant de la Constitution française, de la Convention européenne des droits de l'Homme et des autres instruments internationaux juridiques relatifs aux droits de la personne : « Je rétablirai les libertés des Français en levant l'état d'urgence à l'automne, parce que ces libertés sont la condition de l'existence d'une démocratie forte ». Un discours plein de promesses qui sonne creux alors que le gouvernement a soumis un projet de loi « renforçant la sécurité intérieure et la lutte contre le terrorisme ». Un projet, voté au Sénat en première lecture en juillet, approuvé en première lecture le 3 octobre par l'Assemblée nationale, puis adopté le 11 octobre suivant, qui pousse les professionnels de la justice - associations de défense des droits de l'Homme, mais aussi les magistrats et les universitaires - à monter au créneau pour dénoncer une loi entérinant l'inclusion de mesures d'exception dans le droit commun.



Le problème de cette nouvelle loi portée par le ministre de l'Intérieur, Gérard Collomb, est qu'on nous la vend comme une entreprise qui permettra de sortir la France de l'état d'urgence alors qu'il n'en est rien. Car si le président de la République a annoncé que ce texte permettrait « d'organiser une sortie maîtrisée de l'état d'urgence », la loi est en réalité une véritable copie de presque toutes les mesures accordées à la police administrative depuis les attentats de 2015 et contourne le juge judiciaire - gardien des « libertés individuelles » au titre de la Constitution - au profit du juge administratif.

Si le vocabulaire et certaines modalités se voient transformés, sur le fond, les changements sont minimes. En définitive, les pouvoirs administratifs continuent à usurper les garanties judiciaires et le pouvoir de contrôle des magistrats, comme l'explique Bénédicte Jeanne-rod, directrice France de Human Rights Watch. En résulte ainsi l'inclusion de mesures exceptionnelles et attentatoires à nos libertés individuelles dans le droit commun ce qui « est en discordance avec notre conception de l'État de droit » comme le souligne Françoise

Mathe, présidente de la commission libertés et droits de l'Homme du Conseil national des barreaux. Une situation on ne peut plus inquiétante comme le résume parfaitement la Commission nationale consultative des droits de l'Homme (CNCDH) : « Des mesures prévues dans le cadre du régime dérogatoire de l'état d'urgence, conçu comme une suspension temporaire des droits et libertés garantis et pérennisés par leur inscription dans le droit ordinaire, affectant gravement le régime français des libertés et droits fondamentaux ». Car c'est tout bonnement notre droit à la liberté, à la sécurité personnelle, à la liberté de circulation, mais aussi notre droit à l'accès à la justice, à la liberté de réunion, d'expression, ou encore de religion qui sont menacés.

Outre ceci, ce projet de loi induit une logique de prévention excessive, de présomption et de soupçon dans la société et dans le droit. En effet, Emmanuel Macron se doutant que ce projet de loi allait être critiqué comme « liberticide » avait prévu le coup en précisant que ses dispositions devaient « viser explicitement les terroristes à l'exclusion de tous les autres Français ». Mais le problème est justement là : qu'est-ce qu'un terroriste ? Force est de constater qu'il n'existe pas de définition d'un « terroriste » qui fait consensus sur la scène internationale, alors que le Code pénal français estime quant à lui qu'un simple vol peut être qualifié d'« acte de terrorisme » s'il a pour but « de troubler gravement l'ordre public par l'intimidation ou la terreur ». Par ailleurs, avec ce projet de loi, toute personne soupçonnée en amont de sympathie avec la mouvance terroriste peut être qualifiée de « terroriste » sur la base de simples soupçons des services de renseignements et ne sont plus considérés comme des citoyens bénéficiant des beaux principes de notre démocratie. Le principe d'égalité devant la loi est donc rudement mis à mal. Aucun filet n'est prévu pour parer aux abus et à l'arbitraire. La situation est si critique que, le 22 septembre, deux Rapporteurs spéciaux des Nations unies en matière des droits de l'Homme ont appelé la France à revoir son projet de loi afin de le rendre conforme à ses obligations internationales en matière de droits de l'Homme. Si le gouvernement d'Édouard Philippe nous vend à coup de mensonges éhontés cette loi, il n'en reste pas moins que la stratégie semble marcher puisque - excepté les organisations de défense des droits de l'Homme - personne ne lève le petit doigt. L'opinion publique, plus intéressée par son compte en banque et ses conditions de travail, ne porte aucun intérêt à la question. Pourtant la situation est grave et les choses risquent de se détériorer, car, ne nous y trompons pas, l'état d'urgence et encore moins ce projet de loi ne permet de stopper d'éventuelles attaques terroristes. Pire,



mettre de côté les droits de l'Homme favorise le processus de radicalisation... Nous voilà donc enfermés dans une spirale de surenchère sécuritaire qui laisse songeuse quant aux décisions qui seront prises pour nos libertés lorsqu'un nouvel attentat se produira dans l'Hexagone. Le retour au droit commun est-il alors possible ? Les experts en doutent. En attendant, l'institutionnalisation des atteintes à nos libertés va bon train dans l'indifférence générale. Ces lois sécuritaires, bien qu'inefficaces, ont gagné une victoire : nos réflexes démocratiques ont disparu.

* Camille Saulas

Chypre du Nord : L'heure de vérité

(Suite de la page 1)

Le ministre des Affaires étrangères a indiqué comme seconde alternative une république autonome au sein de la Turquie, prenant exemple sur le modèle Royaume-Uni-Gibraltar ou France-Monaco, où les affaires étrangères et la défense relèveraient de la Turquie tandis que les affaires intérieures resteraient sous le pouvoir de la république autonome.

Enfin, le ministre Ertuğruloğlu a affirmé que rien n'était encore décidé et qu'ils allaient discuter de ces possibilités avec Ankara.

Par ailleurs, l'ancienne puissance coloniale de l'île, le Royaume-Uni, émet des opinions similaires.

En effet, l'ancien ministre des Affaires étrangères britannique, M. Jack Straw, a annoncé dans un article publié dans The Independent que le temps était venu pour la reconnaissance de la division de l'île de Chypre. Il a en outre affirmé que la communauté internationale devra accepter cette solution pour empêcher les parties de « tourner en rond » dans des négociations vouées à l'échec. L'ancien ministre a ajouté que l'adhésion de Chypre (du Sud) à l'Union européenne le 1^{er} mai 2004, décidée en marge des négociations qui se poursuivaient à cette époque, était une grave erreur et l'une des plus mauvaises décisions stratégiques de l'Union. Précisons tout de même que la Principauté de Monaco est un État indépendant membre de l'ONU qui protège jalousement sa souveraineté.

* Eren Paykal

TURQUIE
PRIX À PARTIR DE
€57,99*



PEGASUS, VOS VOLS MOINS CHERS POUR LES REVOIR PLUS SOUVENT

- 36 destinations en Turquie
- Jusqu'à 60% réduction sur flypgs.com pour vos suppléments bagages
- Départs possibles depuis Paris Orly, Marseille Provence, Lyon-Saint Exupéry, Bruxelles Charleroi, Bâle-Mulhouse, Charleroi ou Genève

Choisissez parmi nos 4 forfaits de vol, selon vos besoins et vos envies

Basic	✈️ + 🧳 8kg
Essentials	✈️ + 🧳 8kg + 🧳 20kg
Advantage	✈️ + 🧳 8kg + 🧳 20kg + ♿
Business Flex	✈️ + 🧳 12kg + 🧳 20kg + ♿ + 🔄



* Taxes Comprises

flypgs.com | **PEGASUS**
pour les meilleurs prix AIRLINES



Ozan Akyurek

Avocat au
Barreau de Paris
oakyurek@jonesday.com

Les dernières intempéries qui ont frappé le continent américain n'ont pas manqué de soulever la question du coût. Du coût humain, bien sûr, mais également du coût matériel nécessaire à l'évacuation d'abord, au nettoyage ensuite, à la reconstruction enfin. Il revient aux compagnies d'assurances de prendre en charge les dégâts subis dès lors qu'ils sont couverts par un contrat d'assurance dommages. Toutefois, la survenance d'un sinistre implique une réaction rapide de l'entreprise assurée pour préserver au maximum ses chances de bénéficier de la garantie de son assureur. En effet, après la constatation d'un sinistre, l'assuré doit adopter un double réflexe, à savoir vérifier si le sinistre est couvert par la garantie et le cas échéant, procéder à la mise en œuvre de celle-ci.

Obligations de l'assuré : déclaration de bonne foi et célérité

Afin de bénéficier de la mise en œuvre de son contrat d'assurance, l'assuré doit satisfaire plusieurs obligations sous peine de se voir priver de la garantie escomptée.

Assurance et sinistre : obligations pour l'assuré

Avant toute chose, l'assuré est obligé de répondre exactement aux questions posées par l'assureur sur les circonstances qui sont de nature à faire apprécier par l'assureur les risques qu'il prend en charge et de déclarer, en cours de contrat, les circonstances nouvelles qui ont pour conséquence d'aggraver les risques ou d'en créer de nouveaux (art. L.113-2 du Code des assurances).

Le principe général est que le montant de l'indemnisation dépendra de la valeur des risques garantis et donc déclarés par l'assuré. Il en résulte une nécessité pour l'assuré d'être de bonne foi concernant non seulement la déclaration de l'étendue des risques à assurer dans le cadre de ses réponses au formulaire de déclaration de l'assureur, mais aussi concernant la déclaration de circonstances nouvelles susceptibles d'aggraver les risques ou de modifier les déclarations initiales de l'assuré en cours de validité du contrat d'assurance.

En cas de non-respect de ses obligations, l'assuré s'expose à des sanctions légales qui peuvent également faire l'objet d'aménagements conventionnels.

Les sanctions prévues en cas de fausse

déclaration sont la nullité du contrat d'assurance, la conservation par l'assureur des primes déjà versées par l'assuré, ou encore la restitution par l'assuré des indemnités reçues. Il reviendra à l'assureur d'établir la mauvaise foi de l'assuré. Il convient de noter que la fausse déclaration s'apprécie indépendamment du sinistre. Concernant l'obligation de déclaration de l'aggravation, l'assuré est tenu d'effectuer celle-ci dans un délai de 15 jours par lettre recommandée avec accusé de réception. À défaut, la sanction pour déclaration tardive des risques est la déchéance, c'est-à-dire la perte du droit à garantie pour l'assuré, qu'il soit ou non de bonne foi, sauf cas de force majeure ou cas fortuit (art. L.113-2, al. 9). L'assureur devra toutefois établir que la déclaration tardive lui a causé un préjudice.

Enfin, lors de la mise en œuvre de sa garantie, l'assuré a une obligation de célérité. En effet, l'article L.113-2, 4° du Code des assurances prévoit que l'assuré est obligé de donner avis à l'assureur, dès qu'il en a eu connaissance et au plus tard dans le délai fixé par le contrat, de tout sinistre de nature à entraîner la garantie de l'assureur. Ce dé-

lai ne peut être inférieur à cinq jours ouvrés. Le point de départ de ce délai est la date de « connaissance » du sinistre par l'assuré.

En cas de non-respect de ces obligations après sinistre, l'assuré peut être sanctionné par des dommages-intérêts qui se compensent avec l'indemnité due à l'assuré ou encore par la perte du droit à garantie (que l'assuré ait été ou non de bonne foi).

Délai pour agir : délai fixe de deux ans

En cas de sinistre, l'assuré dispose d'un délai de deux ans pour agir et préserver ses intérêts à compter de la réalisation du sinistre.

En effet, la prescription biennale est un délai de principe prévu en ces termes par l'article L. 114-1 du Code des assurances : « toutes actions dérivant d'un contrat d'assurance sont prescrites par deux ans à compter de l'événement qui y donne naissance ». Les parties ne peuvent pas aménager ce délai conventionnellement.

En cas de sinistre et concernant les assurances de biens, la prescription court à partir du jour où les intéressés ont eu connaissance du sinistre, à condition de démontrer qu'ils l'ont ignoré jusque-là.

Lisez l'intégralité de cet article sur notre site internet
www.aujourdhuilaturquie.com



Derya Adigüzel

Les personnes qui possèdent les compétences que nous allons évoquer dans cet article sont les meilleurs communicateurs dans le milieu professionnel. Ce sont des gens qui abordent directement les problèmes épineux, ils écoutent attentivement, recherchent la compréhension mutuelle et acceptent de partager pleinement l'information. Ils favorisent une communication ouverte et restent réceptifs aux mauvaises et bonnes nouvelles.



Être un communicateur aguerri est la clé de voûte de toutes les compétences sociales. Parmi les managers, ceux qui ont de fortes compétences en matière de communication se distinguent. L'absence de cette capacité pour un leader peut être catastrophique sur le moral des équipes. Par ailleurs, savoir contrôler ses propres émotions est également essentiel dans la communication. Avec ses pairs et ses subordonnés, le calme et la patience sont les clés de la réussite. Peu importe notre humeur, le défi

Restez cool et gagnez !

constitue à rester « cool ». Conserver une humeur égale et « neutre » est la meilleure stratégie à adopter quand on entre en communication avec autrui afin de ne pas laisser nos émotions nous submerger, mais aussi pour mieux nous adapter à la situation. Cet état d'esprit nous permet de donner toute notre attention au processus de communication, d'être plus présents et moins dans l'émotion.

Beaucoup de personnes estiment que les meilleurs communicateurs sont calmes, posés et patients, quel que soit leur état émotionnel. Un tel comportement nous aide à mettre de côté nos préoccupations et à rester flexibles dans nos propres réponses émotionnelles. Cette attitude est admirée dans le monde entier, même dans les cultures qui préfèrent l'agitation au calme dans certaines situations. Les individus capables de rester sereins dans les situations d'urgence ou face à la panique et à la détresse de quelqu'un sont des personnes rassurantes qui peuvent facilement entrer dans une conversation et y rester pleinement impliquées. En revanche, celles qui sont accablées par leurs propres émotions sont beaucoup moins disponibles quand le moment présent l'exige.

Finalement, savoir écouter – l'une des compétences les plus fréquemment enseignées – permet de développer l'empathie qui est tout aussi indispensable à la bonne communication.

Si vous connaissez un individu qui possède toutes ces capacités, cela signifie que vous êtes ami avec un très bon homme d'affaires.



Ali Türek

Dispensées dans le décor sobre d'un théâtre, les personnes qui remplissaient les sièges des balcons suivaient un rythme étrange. Les sièges se remplissaient, les voix se levaient, puis, dans un rythme accéléré, ils se vidaient, laissant la salle vide, silencieuse. Des hauts, sans, des bas, cesse...

La nuit du 23 au 24 septembre, au cours d'une longue « nocturne », le Théâtre des Bouffes du Nord est devenu la scène d'une expérience singulière, voire atypique. Ce fut la première programmation nocturne du Festival « Rêver » du journal Le Monde. Dans un monde où la transparence et la connexion sont les mots d'ordre et sont conçues comme les clés de la réussite, une nuit entière était consacrée à la réflexion sur les rapports entre la lumière et l'obscurité, entre le diurne et le nocturne.

« Le totalitarisme avait ses nuits surveillées, le capitalisme aurait ses nuits balisées », écrivait dans ses lignes au Monde Nicolas Truong. Par un petit manuel de propos remarquables en guise de guide accompagnant les spectateurs dans cette aventure particulière, au fil des heures écoulées, un thème dominait : la « Nuit ». Presque devenue une marque de fabrique exclusive, la nuit est partout. Dans la contestation ou dans le divertissement, de Nuit Debout à Nuit Blanche, elle est omniprésente. Plus l'on est envahi par le rythme de notre quotidien, plus l'on a envie d'envahir, à notre tour, nos nuits. Ou, la plupart du temps, on se laisse envahir. Le rythme mortifère de notre quotidien et ses fantômes dépassent leurs limites pour passer du « côté obscur » des nuits, laissant ces zones de noirceur un peu plus fragile.

« Nuit de rêves »

La nuit est partout, mais elle est de plus en plus fragilisée ; elle risque de disparaître. Comme cela est parfaitement rappelé dans les lignes de Truong, cette dichotomie classique est de plus en plus menacée. Les écrans et leurs lumières bleues, les éclairages des rues et les politiques de surveillances nous suivent sans interruption au point de nous retirer tout plaisir d'observer des millions d'étoiles dans le ciel infini.

Au cours d'une longue nuit à interrompre et à reprendre à leur guise, artistes, intellectuels et philosophes se sont succédé pour mener ce trajet autour du thème « Rêver ».

Un étonnant voyage entre les passages philosophiques d'une discussion entre Patrick Bucheron et Georges Didi-Huberman et les Berceuses du compositeur Rodolphe Burger.

Surprenantes apparitions et impressionnantes images de l'univers commentées par une parole scientifique d'astrophysicien. Expérimentation singulière du pianiste Yaron Herman qui a, en commençant à la lumière d'une unique bougie dont la lumière a vacillé avant de nous faire plonger dans l'obscurité totale, fait parler son imagination dans une improvisation de suite remarquable de notes.

Le Monde a ainsi réussi son pari - du moins au cours d'une nuit entière - d'appuyer sur le bouton « pause ».

Une pause pour ensuite rejoindre la nuit un peu avant les premières lumières du nouveau jour qui s'appête à se lever. Une pause pour se connecter en chair et pour exercer notre droit de se déconnecter de tout le reste. Notre droit fondamental !



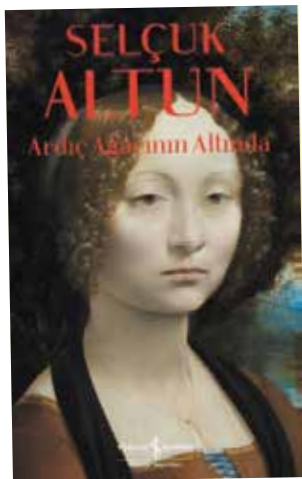
Dr. Hüseyin Latif

Docteur en histoire
des relations
internationales

Beaucoup de choses dans la vie dépendent du hasard : se rencontrer dans le métro, dans le ferry... D'où la citation : « se trouver au bon endroit au bon moment ». Penser à quelque chose, intentionnellement ou involontairement, l'exprimer puis voir cette pensée se réaliser...

À la mi-octobre, quand je me retirais le soir dans ma chambre, ceci m'est venu une ou deux fois à l'esprit : **Selçuk Altun** et **Orhan Pamuk** vont sortir un nouveau livre ces jours-ci... Ces deux écrivains, je dois les inclure dans mon programme de travail.

C'est ainsi que, avec la nouvelle de la parution de l'œuvre de Selçuk Altun, intitulée *Ardıç Ağacının Altında* (Sous le genévrier), ce qui m'était venu à l'esprit s'est réalisé.



Selçuk Altun et la grive

C'était la nuit. Les librairies étaient fermées et j'étais impatient. J'ai d'abord voulu obtenir des informations sur internet à propos du genévrier. Mais, hélas, impossible de se connecter à Wikipédia ! J'ai essayé de rassembler des informations provenant d'autres sites internet, mais aussi de ce que j'avais retenu du cours de botanique en première année à l'université : Ardıçkuşu et Ardıç Ağacı, c'est-à-dire la grive et le genévrier...

En plus de devoir attendre le lendemain, il fallait aussi que je patiente avant l'ouverture du magasin des éditions de Türkiye İş Bankası Kültür Yayınları à Kadıköy.

La dernière œuvre de Selçuk Altun commence par un extrait de Wikipédia : « *Genévrier : Juniperus est une espèce*

d'arbre de la famille des Cupressacées. Sa reproduction est liée à une autre espèce. Ainsi, les graines tombées sur le sol ne germent pas tant qu'elles n'ont pas été mangées par une grive. Le processus de germination commence lorsque les coquilles des graines, qui se sont ouvertes dans le tube digestif des oiseaux, se mêlent à la terre avec les excréments. Le genévrier est une plante considérée comme sacrée, sa durée de vie est longue. Ses graines sont également utilisées dans le traitement de nombreuses maladies et pour donner de l'arôme et du goût aux aliments. »

Lors de son interview avec le journaliste **Eray Ak**, dans le supplément « Livres » de *Cumhuriyet*, Selçuk Altun déclare apprécier Patrick Modiano, un écrivain français et lauréat du Prix Nobel de Littérature 2014. Il a également expliqué que, pour écrire son dernier livre, il s'est rendu à Tirebolu, Samsun, Eskişehir, Urfa, Bruges, Colmar et Gênes.

En 2014, dans mon article intitulé « Tenir un journal », j'avais écrit que Selçuk Altun était un écrivain qui tenait un journal intime :

« *Selçuk Altun, auteur de Le 'Sultan de Byzance', est à la recherche des traces des héritiers de l'empereur de Byzance qui ont perdu la vie lors de la prise de Constantinople par Fatih Sultan Mehmet II, aussi appelé Mehmet le Conquérant. Un beau roman historique qui, en le lisant, nous met à la place de Scholarius Gennadius ou encore à celle de Constantin XI Paléologue. Altun écrit le premier jeudi de chaque mois dans le supplément Livres de Cumhuriyet (Kitap eki), et ce mois-ci je fais comme lui... je tiens un journal : Après avoir poussé un coup de gueule envers Paris et les parisiens (tfl1.fr, 2 janvier 2014) Scarlett Johansson, l'actrice américaine, était l'invitée de la cérémonie des César 2014 pour recevoir un prix d'honneur récompensant l'ensemble de sa carrière. Et selon les Twittos, celle-ci semblait morte d'ennui (Meltybuzz.fr, 1er mars 2014). »*

Je sens déjà que mes lecteurs sont impatients de lire le livre en français.

Olivier Lapidus en pince pour Lanvin

Pionnier de la mode sur internet avec le lancement de sa propre maison de couture digitale, Olivier Lapidus prend aujourd'hui les rênes de la maison Lanvin à la direction artistique. Du virtuel au réel, rencontre avec un couturier prodige.

Le rendez-vous était fixé au 17, rue Boissy d'Anglas dans le 8^{ème} arrondissement de Paris. Rue Boissy d'Anglas ... cette rue nous disait quelque chose. On vérifie sur un plan, il s'agit bien de la perpendiculaire avec la rue du Faubourg Saint Honoré. Il n'y a pas de doute, la rencontre allait se faire dans la boutique Lanvin. À peine arrivés, l'immense vitrine nous captive déjà. C'est bien au 17 ? Où est-il ? Non, ici c'est le 14, le 17 est en face. Surprenant, au 17 c'est Cartier - mais à y regarder de plus près, on aperçoit le panneau Lanvin. Nous voilà rassurés.

Olivier Lapidus, l'allure décontractée, un sourire charmeur, une mine joviale, nous guide à travers les ateliers : « *c'est assez calme, il n'y a que mon assistante, qui part bientôt en vacances* ». Il s'est ainsi confié en toute intimité.

La mode comme seconde nature

Fils du célèbre couturier Ted Lapidus, ainsi que de l'actrice, mannequin et ancienne Miss France Véronique Zuber, mais également neveu de Rose Torrente-Mett, fondatrice de la maison Torrente, la mode fut pour lui une seconde nature. Presque inévitable, en effet, « *à trois ans, je coupais déjà du tissu* » se souvient-il. Pourtant, alors qu'il a baigné pendant toute sa jeunesse dans cet univers, ce choix de carrière ne lui est pas venu tout de suite, puisque ce dernier se destinait à suivre des études de littérature notamment en Hypokhâgne, se considérant alors comme « *plus littéraire que mode* ». Diplômé de l'École de la chambre syndicale de la couture parisienne (ECSCP) en un an, grâce aux clefs de l'école que Madame Saurat, la directrice, lui avait confié, il s'y rendait la nuit s'enivrant

« *des parfums des tissus, en compagnie des Stockman, rangés derrière en ligne comme des soldats* ».

« La mode c'est du théâtre, Internet c'est du cinéma »

Après un passage en Asie, il a été pendant onze ans directeur artistique de la maison Lapidus, jusqu'à l'arrêt de l'activité haute couture en 2000. Entre temps, ce dernier a parcouru divers horizons, notamment celui de designer puisqu'il a imaginé l'hôtel *Félien* situé dans le 16^{ème} arrondissement de Paris. Cette passion est ainsi « *complémentaire à son métier originel* » puisque, selon lui, « *on demande aux couturiers d'être créateurs d'un univers* ». Pour Olivier Lapidus, « *le design vit avec la mode* ».

Néanmoins, on revient toujours à ses premières amours. Plus qu'une passion, la couture c'est une évidence pour Olivier Lapidus qui cite Confucius qu'il semble avoir adopté en maxime de vie : « *choisissez un travail que vous aimez et vous n'aurez pas à travailler un seul jour de votre vie* ». C'est dans cet état d'esprit empreint d'un grand optimisme et d'une ouverture sur le monde et les nouvelles technologies que ce dernier a créé sa propre maison de couture digitale.



« *Axée sur l'innovation et l'artisanat, c'est une porte ouverte sur les ateliers ainsi que le rayonnement du savoir-faire français par le biais d'internet* », résume-t-il.

En effet, Olivier Lapidus propose de commander ses robes en série limitée via un défilé présenté dans un film. Ce « *premier flash show* », comme il l'appelle, il en est le précurseur et utilise Internet comme un outil indispensable, car si pour lui « *la mode c'est du théâtre, internet c'est du cinéma* ».

Un nouvel éclat pour Lanvin

Depuis juillet, il est le directeur artistique de la plus ancienne maison de couture française qui a aujourd'hui 130 ans. C'est avec beaucoup d'admiration, de modestie et de pudeur qu'il évoque cette grande maison, avec une pointe de mysticisme quand il parle avec émotion du bureau de Jeanne Lanvin, resté depuis 1946 intact, sans une ride, situé au 22, rue du Faubourg Saint Honoré. Si Jeanne Lanvin semble l'inspirer, elle paraît également lui envoyer « *certaines signes, notamment lors de la date de signature de [son] entrée au sein de la maison Lanvin* », jour de la disparition de cette dernière qui lui passerait le flambeau. Coïncidence ou non, probablement est-ce un doux présage pour cette nouvelle aventure.

S'il qualifie Lanvin de « *grand navire* » ou la compare à une « *Formule 1* », eu égard la compétence et le sérieux qui règnent dans les ateliers, Olivier Lapidus souhaite donner à cette grande maison un nouvel éclat. Il désire ainsi « *développer les accessoires avec un nouvel élan et élaborer un style en accord avec l'esprit Jeanne Lanvin tout en étant moderne et en créant un style qui se vend* ». Il souhaite également inscrire Lanvin dans « *une nouvelle ère qui intègre les nouveaux réseaux* ».



Pour son prochain défilé le 27 septembre qui s'intitulera probablement « *Lanvin by the Book* », autrement dit « *Lanvin, rien que Lanvin* », Olivier Lapidus nous livre quelques secrets du show tant attendu qui se déroulera au Grand Palais. On retrouvera ainsi les éléments constitutifs de Jeanne Lanvin twistés dans la modernité, mêlant ainsi contemporain et intemporel avec un travail d'aiguilles, d'épaules drapées, de transparence, ainsi que d'éléments figuratifs qui sont selon ses termes « *très Lanvin* ».

Olivier Lapidus, le couturier des femmes

Quand on lui pose la question de quelles femmes il souhaiterait habiller aujourd'hui, il répond qu'il adore les « *sublimes inconnues* » qu'il croise et que la magie réside dans le fait « *d'habiller des inconnues qui deviennent des stars* ». Pour lui, le chic se résumerait en 2017 à « *habiller une femme moderne, cosmopolite, qui voyage, qui aime la mode sans être fashion victim et extrêmement bien dans sa peau, sans extravagance* ».

C'est donc en observateur d'une mutation sociologique et culturelle qu'il affirme : « *être à la mode, ce n'est pas la suivre. La mode est ainsi démodée et morte car elle est instantanée* ». Et si la haute couture apparaît pour lui comme « *un indicateur de santé, elle est également et véritablement mémoire de l'excellence* ».



Ekin Çankal

Turquie : destination d'implant capillaire

Existe-t-il une personne capable de passer une journée sans se regarder dans le miroir ? Je crois que non... Mais alors, d'où vient cette obsession, cette envie insurmontable de surveiller notre apparence ?

Si l'on entend souvent que la femme subit toutes sortes de pression pour répondre à des critères de beauté et de séduction, la perception de la morphologie féminine diffère selon la culture dans laquelle la femme évolue, mais aussi selon l'époque. « *L'idéal de la beauté féminine est variable; mais certaines exigences demeurent constantes; entre autres, puisque la femme est destinée à être possédée, il faut que son corps offre les qualités inertes et passives d'un objet* », disait Simone de Beauvoir. Il est évident que l'on s'attend à ce que les femmes répondent à certaines exigences de beauté que l'on trouve dans la société; toutefois, le contenu de ces exigences n'est pas toujours le même.

De nos jours, une nouvelle réalité devient frappante quant à la relation qu'entretiennent les hommes avec leur physique. À Istanbul, il est difficile de passer à côté de ces hommes - majoritairement des touristes arabes - qui se baladent dans les rues de Taksim, de Galata, ou encore de Mecidiyeköy, avec le crane encore ensanglanté et entouré d'une bande... Désirant atténuer leur calvitie, rendre leur barbe plus fournie ou redessiner leurs sourcils, ces derniers se rendent dans la mégapole turque pour des raisons chirurgicales liées à l'esthétisme ; transformant ainsi la ville en un véritable hub pour les implants capillaire. Une évolution logique dans la mesure où la procédure en Turquie est bien moins chère que dans les autres pays européens. Nous assistons ainsi aujourd'hui à l'apparition d'un nouveau secteur touristique : le tourisme médical.



Alors qu'il y a quelques années j'avais la sensation d'avoir à faire avec une secte quand je croisais ces hommes tous vêtus de la même façon et avec une bande entourant leur crâne, je réalise aujourd'hui que les hommes - bien que soumis à moins de pressions que les femmes - sont eux aussi sujets à des critères de beauté et se préoccupent de plus en plus de leur apparence. Les hommes désirent rester séduisants, veulent conserver leur beauté de ces années passées trop rapidement. Dans une autre perspective, il semble que l'être humain ait décidé de mener une guerre contre le vieillissement et donc contre le temps.

« Canal Istanbul » : les enjeux d'un projet titanesque

Annoncée pour la première fois en 2011, la construction du « canal Istanbul » devrait débiter dans les mois prochains. Cette nouvelle voie maritime, qui a pour but de désengorger le détroit du Bosphore, fait partie des nombreux « méga » projets du président turc, Recep Tayyip Erdoğan. Destinée à servir des objectifs économiques et politiques, cette initiative n'est pas sans poser quelques problèmes. Décryptage.



Le « projet fou et magnifique » du chef de l'État turc va enfin se concrétiser. Ce dernier a annoncé mardi 10 octobre que la première pierre du « canal Istanbul » sera posée à la fin de cette année ou au début de l'année prochaine. Cette nouvelle voie maritime de 43 kilomètres de long, 150 mètres de large et 25 mètres de profondeur reliera la mer de Marmara à la mer Noire. Située à l'ouest du Bosphore, elle transformera une partie de la rive européenne d'Istanbul en île artificielle, modifiant considérablement les dynamiques territoriales de la ville.

Annoncé par Recep Tayyip Erdoğan le 27 avril 2011, alors qu'il était Premier ministre, la construction du canal devrait être achevée en 2023 à l'occasion du centenaire de la fondation de la République turque. Le projet permettrait de désengorger le détroit du Bosphore où ont transité plus de 43 000 bateaux en 2015. La densité du trafic, qui n'a cessé d'augmenter, accroît considérablement les risques d'accident. En 1979, une collision entre deux pétroliers a provoqué la mort de 41 personnes. Le scénario s'est répété en 1994 entre un cargo et un tanker, tuant 28 marins.

À cette heure, l'itinéraire exact du nouveau canal n'est pas encore fixé. Il est cependant prévu que 160 navires le traversent quotidiennement. Le gou-

vernement turc va sûrement profiter de l'opportunité pour prélever des droits de passage, lui permettant de bénéficier de revenus supplémentaires. La Russie a d'ores et déjà exprimé des inquiétudes vis-à-vis de cette décision qui remettrait en cause la Convention de Montreux. Signée en 1936, elle garantit la libre circulation des navires de commerce dans le détroit du Bosphore et des Dardanelles.

Par ailleurs, selon le quotidien turc Hürriyet, la construction du canal s'accompagnera de la création de trois îles artificielles à ses embouchures. Aménagées, elles permettront en partie de financer le projet du président dont le coût est estimé à environ 10 milliards de dollars par le gouvernement. Les abords du canal seront dotés, toujours d'après le même journal, de nouveaux quartiers résidentiels destinés à accueillir près de 500 000 personnes.



Les problèmes écologiques suscités par la mise en place de ce projet gigantesque sont nombreux. Le canal va modifier la température de l'eau à ses embouchures ainsi que son degré de salinité et la vitesse de ses courants, perturbant considéra-

ment la faune et la flore des zones marines concernées. Contrairement à l'argumentaire déployé par le gouvernement, il n'est pas certain que cette nouvelle voie maritime permettra de réduire les risques dus à l'augmentation du trafic sur le détroit du Bosphore. Comme l'affirme le géographe Yoann Morvan, la création de nouvelles infrastructures de transport a tendance à « accroître globalement la circulation (...) entraînant davantage de pollution ».

Plus largement, le canal s'inscrit dans un ensemble de « méga projets » que le président turc souhaite voir aboutir avant 2023. Au nord-ouest d'Istanbul, à proximité de la mer Noire, l'un des plus grands aéroports du monde est actuellement en construction. Une fois achevé, il devrait accueillir près de 200 millions de passagers par an selon le gouvernement. L'implantation d'un troisième pont traversant le détroit du Bosphore est également à l'ordre du jour. Il permettra de relier un nouveau complexe autoroutier de 260 kilomètres de long. Le chef de l'État cherche en fait à galvaniser la population turque autour de grands chantiers. À terme, il souhaite hisser son pays au rang des dix premières économies mondiales, une prouesse susceptible de lui garantir encore de longues années à la tête du pays.

* Jean-Baptiste Connolly

France : le budget inaugural du « président des riches »

Mercredi 27 septembre, le gouvernement d'Edouard Philippe qui promettait « moins de dépenses et moins de déficits » a présenté le premier budget du quinquennat d'Emmanuel Macron. À peine présenté en conseil des ministres, les critiques ont déferlé de toute part. Le lendemain, c'est le budget 2018 pour la sécurité sociale qui a été dévoilé. Si le ministre de l'Économie et des Finances, Bruno Le Maire, a promis que ces réformes « bénéficieront à tous les Français sans exception », il n'en reste pas moins qu'elles ont valu à Emmanuel Macron le petit surnom de « président des riches ». Mais ce budget est plus complexe qu'il n'y paraît et les risques qui l'accompagnent sont énormes. Une seule chose est certaine : les classes les plus aisées sont les grands gagnants tandis que les classes populaires semblent perdre gros.

Le premier budget d'Emmanuel Macron est loin d'être une surprise. Parmi les nombreuses mesures, l'on compte la hausse du budget de la Défense, du ministère de la Transition écologique, mais aussi de la Justice, de l'Intérieur et de l'Éducation, ainsi qu'un budget stable pour la Culture. Un projet qui devrait permettre de faire 15 à 16 milliards d'économies dans les dépenses publiques afin de faire passer le déficit public sous la barre des 3% du PIB. Des chiffres qui feront plaisir à la Cour des comptes ainsi qu'à la Commission de Bruxelles, mais qui permettront surtout de financer de nombreuses réformes fiscales dont l'objectif est de réduire les prélèvements obligatoires de près de 10 milliards d'euros. La grogne de la part de l'opposition et des Français provient de deux mesures phares de ce projet de loi des finances qui favorisent clairement les plus riches : la disparition de l'impôt sur la fortune (ISF) sur les actions et les obligations ainsi que

la réforme de la fiscalité du patrimoine financier. En effet, l'ISF se voit remplacé par un impôt sur la fortune immobilière (IFI) - alors que le patrimoine des plus nantis est essentiellement financier - tandis que le *flax tax* passe à 30% alors qu'il pouvait atteindre 58% auparavant. Un allègement fiscal qui s'élève à pas moins de 4,5 milliards, mais qui ne concerne que les 1% les plus fortunés. Les classes plus modestes et les classes moyennes ne semblent pas être en reste à première vue avec des mesures dites « sociales » dont l'objectif est de favoriser le pouvoir d'achat. Ainsi, la baisse de 30% de la taxe d'habitation pour 80% des ménages, l'allocation adulte handicapée

ainsi que la revalorisation à la hausse de la prime d'activité de 20 euros devraient permettre une baisse des impôts de 5 milliards pour 80% des contribuables. Mais voilà, derrière ces bonnes nouvelles pour les classes les plus modestes, se cache une tout autre réalité. Tout d'abord, les mesures qui bénéficieront aux plus nantis se verront être appliquées dès le 1^{er} janvier 2018, tandis que les autres devront prendre leur mal en patience, les mesures les concernant étant échelonnées sur l'ensemble du quinquennat. Par ailleurs, d'autres mesures de réduction des dépenses publiques - hausse du prix du tabac, mais aussi de certains médicaments, hausse de la fiscalité écologique, baisse des contrats aidés et des APL - ont tendance à avoir un impact négatif qui pèse davantage sur les classes les plus modestes.

* Camille Saulas



Lisez l'intégralité de cet article sur notre site internet www.aujourdhuiturquie.com



Sirma Parman

L'art de Cai Guo-Qiang

J'ai récemment regardé le documentaire « L'échelle céleste: l'art de Cai Guo-Qiang » sur Netflix. Je voulais le voir depuis longtemps. Réalisé par Kevin Macdonald, le film est sorti il y a exactement un an. Je n'avais lu aucune critique concernant celui-ci, mais je voulais le voir absolument, car je m'intéresse particulièrement à l'art contemporain chinois. Par ailleurs, même si vous ne portez aucun intérêt à l'art, je vous recommande tout de même de le visionner en raison des scènes incroyablement artistiques, mais aussi en raison de l'analyse sociologique de la Chine qu'il propose.

En débutant par des scènes dans lesquelles les travailleurs chinois fabriquent des feux d'artifice avec de la poudre à canon, le documentaire met en lumière la source d'inspiration des artworks de Cai. En regardant ce film, j'ai été étonnée par les difficultés qu'un artiste mon-

dialement connu - mais non européen et non américain - rencontre. En novembre 2014, Cai a réalisé une collaboration avec le gouvernement chinois pendant l'APEC à Pékin. Tout en conservant le but politique, Cai a voulu faire une cérémonie plus moderne et glorieuse. En réalité, cette collaboration a été critiquée par le monde de l'art dans sa globalité alors que le gouvernement chinois a une image négative en Occident. Si Cai explique qu'il a toujours peur de mêler l'art à la politique, il s'interroge : en tant qu'artiste, ne faut-il pas aider à changer le système en contribuant à son intégration ? Par ailleurs, il marque un point lorsqu'il dit que « partout dans le monde les artistes œuvrent avec leur gouvernement sur des projets. Pour les JO de Londres, Damien Hirst a créé un plateau inspiré du drapeau britannique pour le stade. C'est un problème uniquement quand on est chinois. Travailler pour mon pays devient un problème parce que je suis né en Chine ».

Ce documentaire offre une rétrospective de l'art de Cai Guo-Qiang grâce à laquelle on peut observer ses évolutions. Au départ, les idées et matériaux sur lesquels Cai a basé son art sont vraiment uniques et incomparables. Il y a toujours un fort contexte environnemental puisqu'il s'inquiète de l'avenir écologique de la Chine. D'ailleurs, ses dernières œuvres représentent le combat ultime de l'humanité face aux dangers de la nature. C'est le cas de « The Ninth Wave » (2014) et de « Head On » (2006). En revanche, l'on constate un changement dans l'ensemble de ses œuvres, une évolution tendant vers le divertissement. J'ai été attristée de remarquer cette transformation totalement normale puisque, en comparant ce phénomène aux parcours d'autres artistes tels que Andy Warhol et Jeff Koons, j'ai compris que les artistes qui ne proviennent pas de pays occidentaux doivent changer le concept unique de leur art afin de devenir mondialement « connus ».



De l'utilisation des médias sociaux aux gestes audacieux, les artistes contemporains essaient de se faire connaître et c'est « normal » de nos jours.

C'est « Sky Ladder » (L'échelle céleste, 2015) qui a donné son nom au documentaire. Très déterminé et même obsédé par ce projet, Cai a essayé de le réaliser à plusieurs reprises depuis 1994. L'œuvre la plus personnelle de l'artiste, Sky Ladder, est une échelle de 500 mètres de haut, tenue en l'air par un ballon géant garni d'explosifs. Dans le documentaire, l'on observe les progressions de ses œuvres à couper le souffle, mais aussi l'amour de Cai pour sa famille, un élément extrêmement émouvant.

La photographe française Muriel Bordier expose à Istanbul

Invitée par le festival Fotoistanbul, l'artiste française Muriel Bordier expose pour la première fois en Turquie avec son travail « Les thermes », une série de photographies abordant avec humour le thème des piscines municipales.



Les dix photographies composant le travail de Muriel Bordier ont été réalisées entre 2014 et 2015, à la suite d'une commande de la part de la commune de Montfort-Sur-Meu (France). Sur chacune d'entre elles sont représentées différentes saynètes au sein de piscines municipales.



La particularité de son travail repose notamment sur la technique qu'elle emploie. Après avoir photographié différents personnages dans des postures ubuesques, elle les intègre dans un décor en 3D numérique qu'elle a elle-même créé. Elle s'attache ensuite à travailler la composition et la lumière, le tout faisant apparaître une nouvelle vision de la réa-

lité. Pour Muriel Bordier, « Chaque acteur du tableau photographique a un rôle bien défini, qu'il soit un personnage, un élément du décor ou bien encore la lumière qui donne toujours la tonalité de l'image. » En faisant appel à l'imaginaire collectif et en utilisant systématiquement l'humour dans son travail, elle « dénote le caractère ironique de notre société ». Et quand on lui demande si c'est une manière de faire passer certains messages plus facilement, elle acquiesce : « Oui, l'humour fait qu'on accepte davantage la situation, même si certaines personnes restent mal à l'aise devant mon travail. Tout dépend de la manière dont on l'aborde. »

« Les thermes » s'intègrent dans un projet plus large visant à reconstituer une ville entière avec l'ensemble des lieux symboliques qui la composent. Ayant déjà réalisé une série sur les musées contemporains et une autre sur les open-space, elle souhaite désormais se concentrer sur les thèmes de l'école et de la gendarmerie : « Le protocole de création reste le même, je travaille toujours sur des lieux

qui correspondent à des phénomènes de société ; il y a juste le sujet qui diffère. »

Sa première exposition en Turquie, Muriel Bordier l'aborde de la même manière que d'habitude. Bien que les thèmes abordés soient parfois inspirés des pratiques occidentales, cela ne fait aucune

différence : « Mon travail parle avant tout de l'être humain tel qu'il est : il va se brûler, mais il met quand même la main sur le feu. Je pense que c'est vraiment quelque chose intrinsèque à l'homme qui peut s'appliquer dans différentes sociétés. »

* Julia Prioult

 **CCI FRANCE TURQUIE**
Türk-Fransız Ticaret Derneği

www.ccifemploi.com

La nouvelle
plateforme
emploi
de la communauté
d'affaires
franco-turque
de Turquie

Une réalisation de la
Chambre de Commerce
franco-turque de Turquie





Nami Başer

Il se trouve que la Crète est la plus grande île de la Grèce et la cinquième plus vaste de la Méditerranée. Mais ce qui la rend unique c'est qu'elle représente l'une des premières civilisations du monde dont les vestiges continuent à nous émerveiller tandis que des deux écritures qui déterminent cette culture, l'une n'a toujours pas été déchiffré. Lorsque l'on se rend au musée de l'île, l'on a l'impression d'assister à la naissance du monde et de l'humanité - telle qu'on peut la rêver - à travers les vicissitudes de l'invention et de l'oubli de tous ces outils, de toutes ces statues, de toutes ces barques qui nous arrivent de la mer. On sait que bien avant il y avait là des montagnes envahies par cette « eau salée » comme le disait Homère, qui, en isolant les éléments, en travaillant à leur donner une autre forme, les a embellis, jusqu'à les rendre méconnaissables, mais disponibles à créer de nouvelles formes destinées à fructifier l'esprit. C'est à partir du VIIe siècle a.v J-C. que son histoire commence avec la civilisation minoenne, dont le plus grand vestige, le palais de Knossos, peut encore livrer ses secrets.

Une île pas comme les autres

Les Ottomans se sont emparés de ce lieu relativement tard et avec difficultés puisque le siège a duré vingt-quatre ans. Il est étrange que le sultan Ibrahim, à moitié fou en raison des années qu'il avait passées dans une prison du palais, ait eu l'idée de multiplier les frontières de l'empire pendant cette période de régression. L'explication se trouve dans la présence des grands vizirs qui rêvaient de reconstruire l'empire et de lui redonner ses lettres de noblesse. Ils n'ont réussi qu'en partie et, en 1898, la Crète est redevenue une île indépendante avant de revenir sous

le giron grec en 1913. Le résultat a été désastreux pour les Turcs qui y habitaient puisque, juste après la guerre de libération turque et une fois que la jeune République turque a été fondée, l'on s'est décidé à effectuer un échange de populations. En 1924, un million et demi de Grecs qui habitaient la Turquie ont dû partir et un demi-million de Turcs sont revenus de Grèce. À cinq ans, mon père - qui est né en 1919 sur cette île, dans la petite ville qui s'appelle aujourd'hui Héraklion - faisait partie de ces exilés involontaires, forcés à tout quitter d'un côté comme de l'autre. Une déchirure qui s'exprime notamment dans le fait que les Grecs qui ont quitté le village de Mudanya ont fondé dans leur pays un endroit qu'ils ont appelé Néo Mudanya. Ce qu'ont enduré à contrecœur ces deux populations est devenu le sujet du merveilleux film de Çağan Irmak « Les hommes de mon grand-père ».



Si les fins d'été m'émeuvent toujours, le fait de l'avoir passé cette année en Crète l'a rendu encore plus bouleversante. Dans la mythologie grecque, si l'automne et l'hiver prennent le relais de l'été, c'est que Déméter, sœur et épouse de Zeus, se pare des vêtements du deuil puisque sa fille, Perséphone, quitte notre monde pour descendre durant six mois au Tartare aux côtés de son mari Hadès. Mais il semble que, de temps en temps, elle montre le bout de son nez, car en Crète il fait toujours beau.



Prix Nobel de la paix : un message clair dont l'efficacité reste à démontrer

(Suite de la page 1)

Le traité de non-prolifération nucléaire n'ayant pas tenu ses promesses, ce traité interdit « en toutes circonstances de développer, tester, produire, acquérir, posséder ou stocker des armes nucléaires ou d'autres dispositifs nucléaires explosifs » (article 1) au même titre que les armes chimiques et biologiques, mais prohibe aussi la politique de dissuasion. Décerner le Nobel de la paix à l'ICAN semble donc logique, mais le choix est contesté, car rien ne permet de dire que cela aura un quelconque effet. Tout d'abord, signalons que le fameux traité sur l'interdiction des armes nucléaires a une portée essentiellement symbolique. Il a tout bonnement été négocié sans les neuf puissances nucléaires - États-Unis, France, Royaume-Uni, Russie, Chine, Inde, Pakistan, Israël, Corée du Nord - qui le jugent irréaliste, refusent de le signer, et encore moins de le ratifier. En outre, le Japon, seul pays à avoir subi des frappes nucléaires, n'a pas

participé aux négociations. Comment ce traité peut-il alors avoir une quelconque portée ? Par ailleurs, si le Traité du 7 juillet a été ouvert à la ratification le 20 septembre, il faudra attendre trois mois après que 50 pays l'aient signé pour que celui-ci entre en vigueur. Or, il n'a pour l'instant été ratifié que par trois États (le Vatican, la Thaïlande et la Guyane) et quand bien même il serait ratifié par 50 États, aucune obligation ne serait imposable à ceux qui ne l'ont pas ratifié. Malgré tout, le comité Nobel espérait avec cette distinction passer un message. L'idée est de stigmatiser les États possédant l'arme nucléaire afin qu'ils y renoncent. Une stratégie déjà adoptée avec la Convention pour l'interdiction des mines antipersonnelles comme explique Marc Semo, journaliste au Monde, car comme l'a rappelé la présidente du comité Nobel norvégien, Berit Reiss-Andersen, au moment de décerner ce Nobel : « Nous vivons dans un monde où le risque d'une utilisation des

armes nucléaires est plus grand qu'il ne l'a jamais été depuis longtemps ». En outre, la directrice de l'ICAN, Beatrice Fihn, a profité de l'occasion pour lancer un appel aux États dans un communiqué : « C'est un moment de grande tension dans le monde alors que les déclarations enflammées pourraient tous nous conduire très facilement, inexorablement, vers une horreur sans nom. Le spectre d'un conflit nucléaire place à nouveau largement. S'il y avait un moment pour que les nations déclarent leur opposition sans équivoque aux armes nucléaires, ce moment serait maintenant ». Mais le problème et les enjeux sont tout autres que ceux des mines antipersonnelles dans un monde où la dissuasion nucléaire est encore au cœur de la stratégie militaire et de puissance des cinq membres permanents du Conseil de sécurité de l'ONU, des pays qui ont obtenu illégalement l'arme nucléaire et de ceux qui bénéficient du parapluie nucléaire. Par ailleurs, pour l'OTAN, opposée au traité soutenu par l'ICAN - le seul pays de l'OTAN à avoir participé aux négociations est les Pays-Bas, mais celui-ci s'est finalement abstenu lors de l'adoption de la résolution préparatoire en décembre 2006 et a finalement voté contre en juillet -, cette nomination semble impromptue au vu de la réalité sur le terrain, la dissuasion nucléaire restant un élément stratégique indispensable - contrairement aux autres armes qui ont pu être interdites - pour la stabilité internationale. C'est aussi ce que soutient Paris face à une Corée du Nord pour qui le droit international importe peu et qui estime que la survie de son régime passe par l'acquisition de cette arme de destruction massive.

Néanmoins, ce traité a eu le mérite de remettre en question la légitimité de l'arme nucléaire et décerner le Nobel de la paix à l'organisation qui l'a parrainé a entériné cette démarche. C'est donc tout un symbole alors que Pyongyang multiplie ses menaces et que Donald Trump ne cesse de remettre en question l'accord nucléaire iranien. Si le prix Nobel n'a pas été accordé à John Kerry ou à Mohammad Javad Zarif, fer de lance de l'accord de 2015, le message adressé à Donald Trump, empêtré dans deux crises nucléaires et dans une logique de surenchère verbale, est néanmoins très clair selon Melissa Dalton du Center for Strategic and International Studies : il faut sauvegarder à tout prix l'accord iranien. Mais le message n'est clairement pas passé puisque, le 13 octobre, celui qu'on soupçonne de vouloir multiplier par dix le nombre de têtes nucléaires de son pays a annoncé son refus de « certifier » devant le Congrès l'accord sur le nucléaire conclu par son prédécesseur. L'avenir de l'accord iranien dépend maintenant des parlementaires américains qui ont 60 jours pour décider si de nouvelles sanctions seront prises contre Téhéran, mettant non seulement en péril la survie d'un accord indispensable à la stabilité internationale déjà extrêmement volatile, mais qui enverrait aussi un message clair à l'égard de Pyongyang sur les intentions américaines. Reste à savoir si le message du Nobel sera entendu au Congrès.



* Camille Saulas

PREMIUM LIFE
Designed by
DICE KAYEK
Hafif içimiyle yepyeni bir keyif...
1930



Mireille Sadège

Rédactrice en chef
Docteur en histoire
des relations
internationales

Quand on lui demande pourquoi elle a décidé de publier un livre sur son père, Leyla Tecer répond ainsi : « Les connaissances sur mon père sont assez disparates. Certains s'intéressent à ses poèmes, d'autres à ses recherches portant sur le folklore ou encore à ses travaux concernant le théâtre. Je trouvais donc qu'il fallait faire un travail de synthèse afin de réunir toutes ces informations dans un seul document. Tout d'abord, j'ai pensé à une exposition, mais très vite j'y ai renoncé. J'ai réalisé que ce n'était pas une, mais plusieurs expositions qu'il aurait fallu organiser pour rendre hommage à l'ensemble de l'œuvre et du travail de mon père ainsi que pour présenter la grande collection de livres dédiés par leurs auteurs dont je m'occupe aujourd'hui ». C'est ainsi qu'elle décide de publier un livre afin de pérenniser l'héritage culturel de son père. Elle rencontre alors Turgut Çeviker pour l'aider dans cette tâche, et lui fournit presque tout le contenu du livre.

« Je voulais aussi réunir tous les articles concernant mon père qui ont été publiés de son vivant ainsi qu'après sa disparition. Ma mère avait fait un remarquable travail d'archivage à ce sujet. Malheureusement, je n'ai pas été toujours aussi vigilante qu'elle. Mais, Turgut Çeviker, qui possède des collections de revues littéraires et qui a fait un important travail de recherche, a trouvé beaucoup d'articles



Livre en hommage à Ahmet Kutsi Tecer, l'homme qui a ouvert la voie à la reconnaissance de la culture anatolienne

Les éditions VEyayinevi viennent de publier le livre « Ahmet Kutsi Tecer'e Armağan » à l'occasion du 50e anniversaire de la disparition de cette figure incontournable de la poésie turque auteur notamment des célèbres vers « Orda bir köy var uzakta ». Le livre a été préparé par Turgut Çeviker en collaboration avec la fille du poète, Leyla Tecer. Cette dernière m'a reçu chez elle un dimanche après-midi. Nous avons parlé du livre, mais surtout de son père devant un magnifique coucher de soleil sur la mer de Marmara, à Moda.

au sujet de mon père. Ensemble, nous avons rassemblé, trié et classé tous les documents. Turgut Çeviker a ainsi été en mesure de préparer le livre ». Un travail acharné de plus d'un an a été nécessaire pour la publication de ce livre.

« Plonger dans les livres, les documents, les publications, les œuvres et les photos de mon père m'a épuisé moralement », remarque Leyla Tecer, mais on peut lire sur son visage la satisfaction et la joie de voir le livre enfin terminé. Ce travail lui a d'ailleurs permis de découvrir des facettes de son père qu'elle ne connaissait pas.

J'ai le livre entre mes mains et je peux attester qu'il est magnifique. Sa couverture évoque un livre ancien, mais l'intérieur possède l'esthétique d'un livre moderne avec une mise en page sobre qui rend la lecture agréable. Il réunit les poèmes d'Ahmet Kutsi Tecer, mais aussi ses publications et ses travaux sur la culture populaire et le folklore de la Tur-

quie. On y découvre aussi un album de photos de famille, les caricatures et les articles au sujet de Ahmet Kutsi Tecer, ainsi que les affiches de ses pièces de théâtre et les photos de sa collection

de livres dédiés par leurs auteurs.

Les articles concernant Ahmet Kutsi Tecer nous décrivent un homme doux, un enseignant qui ne vous impose rien, mais vous donne juste les outils et les méthodes pour apprendre.

« Sans Ahmet Kutsi Tecer, il n'y aurait pas les comédiens de notre génération », écrit Atila Alpöge, son élève au lycée de Galatasaray en 1952, dans l'un des articles du livre.

Le célèbre critique littéraire Doğan Hızlan lui rend hommage et souligne la beauté de ses poèmes et l'important travail de recherches qu'il a effectué sur le folklore turc. Il ajoute qu'« Ahmet Kutsi Tecer est l'un des premiers à nous avoir appris que, pour comprendre le peuple d'Anatolie, nous devons assimiler la culture anatolienne ».

Pour sa fille Leyla « Durant l'Empire ottoman, on ne se préoccupait pas de la culture anatolienne. Avec le Kémalisme, il y a eu une prise en main de l'éducation en Anatolie et Atatürk a mis en place des programmes à ce sujet. Mon père faisait partie de ceux qui œuvraient pour cette éducation. Dans certains de



ses écrits, il parle du peuple et désire que tout le monde soit cultivé. Lorsqu'il étudiait à Paris, il se rendait souvent à la Bibliothèque Nationale où il effectuait des recherches sur les poètes d'Anatolie. À son retour en Turquie, il a été envoyé pour son service militaire en Anatolie centrale, à Sivas, qui est la terre de nos poètes populaires de confession alévie. Il y a aussi étudié les jeux et représentations dramatiques très particuliers des paysans de la région ».

Dans un autre article du livre, Sabri Koz revient sur les associations lancées par Ahmet Kutsi Tecer comme celle des poètes de Sivas en 1930, et bien d'autres pour le folklore et l'art populaire. Il conclut sur ces mots : « Ahmet Kutsi Tecer est l'un des maîtres de la construction du projet majeur de la civilisation contemporaine de la Turquie »

D'après sa fille, cette passion pour la culture anatolienne est apparue très tôt chez son père. En 1919, à 18 ans, il avait écrit dans un texte que, jusqu'à la fin de sa vie, il écouterait la voix de l'Anatolie. Quand vient le temps pour Leyla Tecer de décrire son père, elle évoque « un homme complexe ».

Gökhan Gülbeyaz, ce Turc qui réussit à nous passionner pour les élections américaines

À 28 ans, tout semble réussir à Gökhan Gülbeyaz. Ce jeune Turc qui vit aujourd'hui en Grande-Bretagne est diplômé en sciences politiques et en administration publique de la Middle East Technical University d'Ankara, mais il a aussi obtenu un master en management et marketing international à l'Université de Leeds (Royaume-Uni). Après avoir lancé sa propre entreprise à 26 ans, Gökhan Gülbeyaz publie son premier livre : « An Election at the Crossroads : Trump vs. Clinton » dans lequel il nous livre une analyse détaillée, objective et on ne peut plus documentée des dernières et plus controversées élections américaines. Des stratégies de campagne aux swing states en passant par une analyse de la société américaine, des institutions et des partis américains, rien n'échappe à Gökhan Gülbeyaz qui réussit avec pédagogie et passion à nous expliquer pourquoi Donald Trump a gagné alors que Hillary Clinton a perdu. Aujourd'hui la Turquie a eu la chance de s'entretenir avec ce politologue passionnant qui nous offre en exclusivité un avant-goût de son livre, nous parle du cheminement qui l'a poussé à publier son analyse et nous livre sa vision de l'avenir. Rencontre.



Gökhan Gülbeyaz,
An Election at the Crossroads :
Trump vs Clinton,
Les Editions CVMag, 17€
(disponible sur internet)

Pourquoi écrire un livre sur les élections américaines ?

Il y a deux raisons à cela: une personnelle et une rationnelle. Tout d'abord, c'est un sujet qui me passionne depuis que j'ai 13 ans. J'ai toujours été passionné par les élections américaines, car les États-Unis sont une société très diverse et multiculturelle. Dans de tels cas, les experts en communication politique et les directeurs de campagne doivent proposer diverses stratégies et tactiques adaptées aux préoccupations des différentes communautés afin de mieux les interpeller, de les convaincre et éventuellement de gagner leurs voix. Cela pourrait

conduire à des dilemmes parce qu'une promesse de campagne pour une communauté spécifique pourrait en offenser d'autres. De plus, étant le pays le plus puissant et la plus grande économie du monde, les positions américaines sur diverses questions de politique étrangère telles que le changement climatique, la Corée du Nord, l'Iran, la Syrie et les questions relatives au Moyen-Orient importent parce que les États-Unis agissent et cela aura un impact énorme sur la vie des gens ordinaires partout dans le monde.

Qu'est-ce qui différencie votre livre des autres qui traitent du même sujet ?

Contrairement à beaucoup d'autres livres écrits sur le même sujet, j'ai inclus beaucoup de données statistiques et de graphiques concernant les candidats, le comportement de vote des divers groupes électoraux, mais aussi sur les résultats des élections au niveau fédéral et au niveau des États fédérés afin de les comparer aux élections de 2008, 2012 et 2016. À ma connaissance, c'est le seul livre sur ce sujet qui inclut et analyse les résultats des élections avec des données statistiques. Par ailleurs, en tant que politologue, j'ai fait de mon mieux pour rester neutre et objectif dans mon analyse, contrairement à de nombreux ouvrages que l'on retrouve sur le marché.

À 28 ans, écrire et publier un livre est un véritable défi. Avez-vous rencontré des difficultés ?

Le principal défi consiste à corriger votre travail de recherche auquel vous avez déjà consacré de nombreuses heures. Si vous êtes perfectionniste, vous n'êtes jamais satisfait de ce que vous avez écrit et n'êtes jamais certain de ce que vous devez inclure dans le texte. En outre, je voulais vraiment souligner certains faits qui n'ont pas été largement examinés et je désirais apporter quelque chose de nouveau, tout en étant accessible pour les lecteurs.

* Propos recueillis par Camille Saulas

Lisez l'intégralité de cet article sur notre site internet
www.aujourdhuiturquie.com



Daniel Latif

Son nom trône sur la lunette arrière : Alaskan - prononcez « Alaskane ». Un patronyme qui suscite aussitôt des réminiscences de cette contrée à l'extrême nord des États-Unis. Évidemment, l'on pense immédiatement aux véhicules surdimensionnés qui sont monnaie courante sur le continent américain. Heureusement, celui-là est aux dimensions européennes.

Au premier regard, on est d'emblée confronté à un pick-up surélevé, au gabarit musclé qui rappelle les Monster trucks. La mention 4WD à l'arrière confirme bien cette impression ; nous n'avons pas affaire à un jouet, mais bel et bien à un engin qui invite à l'aventure hors des sentiers battus.



Renault Alaskan, le pick-up embourgeoisé



Le démarrage du monstre est à lui seul une épreuve fascinante. Au moment où j'ai effectué une pression sur le bouton *Engine Start*, un souffle impressionnant s'est déclenché sous le capot. Mes confrères ont pensé que la version de mon Alaskan avait été survitaminée par un V8. Pour le *show off* à l'américaine, les ingénieurs de chez Renault ont bien réussi le coup. Hélas, il ne s'agit que d'un quatre cylindres, 2,3 litres, de 190 chevaux.

Si vous ne le faites pas, l'Alaskan le fera volontiers

Pour tester les aptitudes du pick-up de chez Renault, rien de tel qu'une piste de montagne, une montée rude, un sol caillouteux, mouillé et une traversée de fleuve par des chemins étroits et sinueux. Quand on arrive devant notre terrain de jeu, l'on hésite un court instant puis on active derechef le mode 4x4 grâce à une molette dédiée. Et hop, voilà l'Alaskan déjà parti à l'escalade. S'immisçant dans les chemins les plus chaotiques, grimant littéralement des marches, la puissance et la dextérité de l'Alaskan résistent, quel que soit le terrain. Ainsi, on appuie sur un bouton, et l'on bloque le différentiel des roues, puis sur un autre pour maintenir sereinement le véhicule dans les descentes sans solliciter les freins. Tout est intuitif, le résultat semble bluffant et le franchissement n'a jamais été aussi simple. À la question qui revient souvent : pourquoi un pick-up ? Parce que c'est hors du commun, ça passe partout, les enfants



adorent ce format et les adultes l'aiment pour son côté fiscalement avantageux. Mais c'est surtout son aspect « multicassette », pour ne pas dire le « couteau suisse » de la voiture qui lui confère de nombreux atouts. On l'imagine très bien la semaine enfiler le costume d'utilitaire afin d'emmener les gars au chantier, tracter une invitation s'échapper : En effet, l'Alaskan est exonéré de taxes société et de malus. Un argument qui aura le mérite de faire craquer les plus écolos de l'auto. Et enfin, les amateurs de sensations fortes grimperont dans la benne pour profiter de la nature au plus près avec la meilleure vue panoramique.

* Daniel Latif

« Getting things done » : l'architecture contemporaine s'invite à Istanbul

L'université technique de Yıldız à Istanbul a accueilli, jeudi 5 octobre, l'exposition nomade « Getting things done » qui présente l'architecture innovante d'un land autrichien. Son concepteur, le docteur Wolfgang Fiel, était sur place pour nous expliquer le but de ce projet original.

Le futur de l'architecture se trouve peut-être en Autriche. Du moins, c'est ce que l'on se dit en sortant de l'exposition « Getting things done » qui analyse l'évolution du bâti du land de Vorarlberg depuis les années 1950. Pendant plusieurs années, les équipes du docteur Wolfgang Fiel ont parcouru ce lieu considéré comme l'un des principaux centres européens de l'architecture contemporaine. Près de 236 constructions ont ainsi été sélectionnées pour leur originalité.

Parmi elles, nous découvrons un impressionnant bâtiment surnommé l'Office Block 2226. Sa particularité : garantir une température intérieure située entre 22 et 26 degrés, sans avoir recours à aucun système de chauffage ni de climatisation. Des murs de plus d'un mètre de largeur permettent cette prouesse architecturale et écologique.

Un majestueux cimetière musulman conçu par Bernardo Bader est également mis à l'honneur au sein de l'exposition. Construit grâce à l'impulsion de l'importante communauté turque de Vorarlberg, il a la particularité de se fondre dans le paysage qui l'entoure. Les murs en bois, percés de motifs stellaires, s'ouvrent sur l'extérieur, laissant passer une lumière douce et rassurante au sein des lieux de recueillement. Le cimetière semble en



harmonie avec son environnement. Plus prosaïquement, l'exposition se veut « interactive et innovante » selon les mots de son concepteur. Deux structures en bois, abritant une multitude de panneaux détachables, occupent le centre de la pièce. Agrémentées de photos et de descriptions, elles permettent de découvrir séparément chacun des projets mis en avant dans l'exposition. Des entretiens filmés, réalisés avec les créateurs d'une vingtaine de bâtiments, sont également diffusés sur des écrans le long du parcours muséographique. Car plus qu'une simple exposition, le but du docteur Field est d'effectuer un véritable travail de recherche historique. Il tente de comprendre, d'interroger et de partager les innovations architecturales qui marquent notre temps. À terme, il espère inspirer une nouvelle génération de concepteurs qui ne souhaitent qu'une chose : « get things done » !

* Jean-Baptiste Connolly

La merveilleuse Göbekli Tepe

La plus ancien complexe de temples du monde, situé au sud de la Turquie et à une soixantaine de kilomètres de la frontière syrienne, se prépare à entrer de façon permanente sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO.

Inscrit il y a cinq ans sur la liste indicative des sites du patrimoine mondial de l'UNESCO, Göbekli Tepe sera le candidat de la Turquie à la 42^e réunion du Comité du patrimoine mondial en 2018 afin d'être inscrit en permanence sur cette prestigieuse liste de l'organisation. En attendant, le site se refait une beauté notamment avec la construction d'un toit en acier de 4 000 mètres carrés destiné à protéger ses merveilles, mais aussi avec l'aménagement d'un centre de découvertes où les visiteurs pourront en apprendre davantage sur la « Colline au nombril ».

Göbekli Tepe, ce petit monticule d'une quinzaine de mètres de haut situé à 750km d'altitude, a vu le jour il y a 12 000 ans. Découvert lors de fouilles menées par des chercheurs de l'Université d'Istanbul et de l'Université de Chicago, le site de Göbekli Tepe est plus ancien que la pyramide de Kheops et Stonehenge. Reconnu comme le temple le plus ancien du monde, il alimente de nombreuses théories. Ces pierres abriteraient-elles le secret de la période de Dryas qui a mené à une aire de réchauffement puis à la sédentarisation des Hommes ? Les experts qui suivent de près les fouilles depuis 54 ans s'opposent sur la question.

Si Göbekli Tepe a fait récemment parler de lui, c'est en raison de la découverte de fragments de crânes du néolithique sculptés et teintés par la main humaine. Une découverte qui a amené les archéologues à parler d'un « culte des crânes » en raison des incisions, des trous et des traces d'ocre présents sur ces derniers. Si les scientifiques émettent de nombreuses hypothèses quant à la finalité de ces ossements - vénération des morts lors de rituels ou marquage des ennemis -, il n'en reste pas moins que cette découverte a permis d'en apprendre davantage sur le mode de vie, l'organisation sociale et les coutumes de ceux qui étaient présents sur ce site qui était sûrement un point de rencontre pour différentes tribus de chasseurs.



Soutenu par plusieurs campagnes de promotion, les espoirs sont grands pour que ce site soit intégré sur la liste permanente du patrimoine mondial de l'UNESCO afin que ses cercles de pierre d'environ 300 mètres de diamètre, ses monuments sertis de gravures d'animaux et d'humains - souvent sans tête -, et ses crânes soient protégés et qu'ils puissent être admirés par le plus grand nombre.

* Camille Saulas

Les pianistes de Sion



Yener Gökbudak : « Je peins des peintures imaginaires pour chaque pièce afin de les visualiser quand je joue du piano »

Toujours en quête d'originalité, le pianiste Yener Gökbudak a un style unique dont l'objectif est de déclencher des émotions chez ses auditeurs. Afin de ne pas faire partie du monde actuel de la musique classique qui ne propose aucune originalité, Yener Gökbudak a créé une philosophie exceptionnelle. Le pianiste de 21 ans, lauréat de nombreux prix, a remporté dernièrement le Premier Prix du Concours international de piano d'Istanbul Orchestra'Sion de 2015.



Ayant grandi au sein d'une famille composée d'amateurs de musique, Yener Gökbudak a commencé le piano à dix ans. Né à Konya, le jeune pianiste a visité de nombreux pays afin d'approfondir ses connaissances musicales. De l'école primaire à l'Université de Bilkent, en passant par le Conservatoire Tchaïkovski à Moscou dans la classe du professeur Ruvim Ostrovsky, les écoles qui l'ont accueilli ne manquent pas d'éloges quant au talent de Yener Gökbudak. Actuellement, il poursuit ses études de piano à l'Université Mozarteum, en Autriche, tout en parcourant le monde afin de présenter sa musique au style unique.

Quand avez-vous commencé à jouer et à quel moment avez-vous décidé de devenir pianiste professionnel ?

Passionné par la musique, j'ai commencé à jouer du piano à l'âge de dix ans. Ma mère enseigne la musique aux enfants et mon père adore le jazz. Ainsi, mes parents m'ont naturellement guidé vers la musique, mais c'est moi qui ai choisi le piano parmi les autres instruments. J'ai décidé très tôt de devenir pianiste. Quand j'étais encore enfant, avoir tous les yeux rivés sur moi me procurait une grande satisfaction. Mais un peu plus tard, ce plaisir s'est transformé en un amour véritable pour le piano. Désormais, je ne peux pas imaginer quitter les touches de mon piano.

Vous participez régulièrement à des concours internationaux de piano. Qu'est-ce que ces concours apportent dans une carrière ?

J'ai participé à mon premier concours à onze ans alors que je jouais du piano depuis seulement quelques mois. Aujourd'hui, je participe au plus de

concours possible, mais en réalité je n'aime pas vraiment cela. En revanche, les concours sont une grande source de motivation et vous poussent à travailler sans cesse, car lors du concours tout doit être parfait pour répondre aux attentes du jury. Un pianiste, c'est quelqu'un qui travaille comme un esclave, mais qui doit jouer comme un dieu sur scène.

Sur scène, vous jouez comme si vous parliez avec quelqu'un. Parlons maintenant de votre approche philosophique de la musique.

Selon moi, l'œuvre artistique ne doit pas être parfaite. Il faut même que l'art possède certaines imperfections pour qu'il puisse être unique. La musique s'adresse aux émotions et pour moi, ce qui est important, c'est de communiquer ces émotions à l'audience. Quand je poursuivais mes études à Moscou, j'ai reçu un enseignement très riche, on parlait de philosophie plus qu'on jouait du piano. Le professeur Ruvim Ostrovsky disait que la musique conti-



nue même dans le silence. Donc, je continue à penser à la musique même après avoir terminé mon morceau. Je me découvre ainsi moi-même. Pour expliquer mon approche philosophique, on peut dire que je peins des peintures imaginaires pour chaque pièce afin de les visualiser quand je joue du piano. Lorsque je commence à pratiquer une nouvelle pièce, je mémorise les notes musicales afin de les oublier sur scène. En définitive, quand je joue un morceau, mes doigts ont déjà mémorisé les notes et je pense davantage aux peintures qui proviennent de mon imagination. C'est ainsi que, peu importe la situation, je commence à ressentir les émotions que je veux communiquer à mon public. Cependant, je respecte les compositeurs, je joue les pièces comme elles sont. Je suis contre l'improvisation.

Avez-vous des objectifs professionnels que vous désirez réaliser après être diplômé ?

Je veux me rendre dans les pays où je peux m'exprimer librement. Bien entendu, je continuerai à participer aux concours internationaux de piano afin d'entretenir et de développer mon réseau. En général, les pianistes sont au sommet de leur carrière avant 30 ans et c'est pourquoi la majorité des concours n'acceptent pas de participants au-delà de cet âge. Ainsi, après ce cap, j'aimerais enseigner et travailler avec de jeunes pianistes.

Avez-vous commencé à composer vos propres morceaux ?

Je viens juste de commencer à composer et de finir ma première composition. Je l'ai construite en retranscrivant la musique que j'entendais dans mon esprit. J'ai seulement écouté ma voix intérieure. « *Même les plus grands génies de la musique travaillaient parfois sans être réchauffés par l'inspiration. Cette dernière est l'un de ces visiteurs qui ne répondent pas toujours au premier appel* », disait Tchaïkovsky, et c'est vrai. Il faut travailler beaucoup. Je pense que je continuerai à composer des pièces romantiques inspirées du jazz. Mais je m'inspire aussi de la musique de Beethoven et de Schubert.

Hormis le piano, quels sont vos passe-temps, vos passions ?

J'adore la forêt, j'ai le sentiment que la nature me parle. J'aurais même pu devenir un bûcheron si je ne m'étais pas lancé dans la musique. Je fais aussi régulièrement du sport afin de m'entretenir. D'ailleurs, un pianiste doit faire de l'exercice physique afin d'apprendre à balancer son rythme cardiaque et maîtriser son stress sur scène.

* Sophie Clément & Sirma Parmant



Le Concours International de Piano - Istanbul Orchestra'Sion est membre de la Fondation Alink-Argerich depuis 2013 et de la Fédération Mondiale des Concours Internationaux de Musique depuis 2017.

Depuis 2013, le Concours International de Piano - Istanbul Orchestra'Sion a pour objectif de découvrir de jeunes talents venus des quatre coins du monde et de contribuer ainsi à la vie musicale et artistique d'Istanbul.

Les épreuves de la 3^{ème} édition du Concours International du Piano - Istanbul Orchestra'Sion auront lieu pendant la semaine du 13 au 19 novembre 2017, dans la salle de concert du Lycée français Notre-Dame de Sion. Toutes les épreuves sont ouvertes au public.

Premier Tour :

Lundi 13 Novembre
Mardi 14 Novembre
Mercredi 15 Novembre

Deuxième Tour :

Jeudi 16 Novembre
Vendredi 17 Novembre

Troisième Tour :

Samedi 18 Novembre

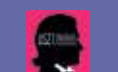
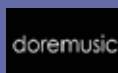
Finale :

Dimanche 19 Novembre

Jury du Concours

Vahan Mardirossian *Président*
Frédéric Chiu, Jean-Yves Clément,
Tamayo Ikeda, Gülsin Onay,
Pierre Réach, Emre Şen

Lycée Notre Dame de Sion
www.nds.k12.tr
http://piano.competitionos.nds.k12.tr



Notre-Dame de Sion expose : « Paris hier et aujourd'hui »

Du 23 octobre au 21 décembre 2017, le lycée Notre-Dame de Sion présente l'exposition « Paris hier et aujourd'hui » en collaboration avec l'agence Sipa Press. L'occasion de découvrir ou de redécouvrir des clichés emblématiques pris dans la Ville Lumière entre 1940 et aujourd'hui.

Un couple marchant au bord de la Seine, des enfants en patins à roulettes dans les rues pavées de la ville, Colette caressant un chat, Jacques Chirac applaudissant lors de la victoire de la France à la Coupe du monde de football de 1998... En entrant dans la galerie du lycée, nous découvrons pas moins de 74 photographies prises par les photographes de l'agence Sipa Press. En couleurs ou en noir et blanc en fonction de l'époque à laquelle elles ont été prises, les photographies nous montrent l'histoire de la ville, depuis 1940 jusqu'à nos jours, par le prisme du quotidien parisien. Tour à tour, elles nous dévoilent des portraits d'hommes, de femmes et d'enfants, dont de nombreuses figures qui ont marqué la capitale par leur talent : écrivains, hommes politiques, acteurs, chanteurs, danseurs, peintres et grands couturiers.



prises dans la partie sud de la ville - que l'on surnomme la « rive gauche ». À droite, nous retrouvons la partie nord de Paris, la « rive droite ». Au son d'une chanson française, c'est une véritable promenade parisienne qui s'offre à nous le temps de quelques heures.

Afin d'enrichir l'expérience, des membres de l'équipe pédagogique du lycée se sont attelés à concevoir une application smartphone. Ainsi, visiteurs et élèves peuvent parcourir la galerie tout en découvrant ce qui se cache derrière ces photographies en lisant des extraits d'œuvres littéraires ou encore en écoutant la chanson parisienne de leur choix.

De nombreux événements seront également organisés en parallèle de l'exposition. Un ciné-concert aura lieu le 30 novembre en présence du pianiste Güray Basol et de la soprano Chimène Seymen, tandis que Ajda Ahu viendra réinterpréter des chansons sur le thème de Paris le 7 décembre. Plusieurs séances de dédicaces sont également prévues avec la journaliste et écrivaine turque Mine Kirikkanat pour son livre « Paris ».

Un rendez-vous à ne pas manquer pour tous les amoureux et nostalgiques de Paris, car, comme le disait si bien Charles Trenet : « *Le cœur de Paris, c'est une fleur. Une fleur d'amour si jolie que l'on garde dans son cœur, que l'on aime pour la vie.* »

* Julia Prioult



Le travail des photographes exposés permet, selon les mots du directeur de l'établissement Monsieur de Lansalut, de saisir « les différents aspects de la ville à des instants où elle offre son caractère le plus émouvant ou le plus séduisant ; ajoutant à la noblesse des architectures et à la majesté des perspectives, l'amusement de la rue, le burlesque d'une situation incongrue ou d'un effet imprévu ».

La salle est organisée en deux parties. À gauche, sont exposées des photographies

Les grands portraits de Nadar

Du 15 novembre 2017 au 15 janvier 2018

L'Institut Français d'Istanbul

L'Institut Français d'Istanbul expose les portraits des célébrités réalisés par Nadar de 1854 à 1880. Gaspard-Félix Tournachon, dit Nadar, est l'un des plus importants portraitistes du Second Empire. Il a sut fixer avec une finesse psychologique hors du commun les visages de célébrités tels Delacroix, George Sand, Baudelaire, Victor Hugo, et bien



d'autres. Ce metteur en scène de talent a su, comme photographe, être tout simplement l'interprète le plus expressif de la réalité humaine. L'exposition est composée d'un ensemble d'une quarantaine d'épreuves argentiques sur papier albuminé.

Voyage à Paris à travers les Arts et la Musique :



Au programme : les œuvres musicales de Francis Poulenc avec Parisana, Éric Satie et Reynaldo Hahn avec Chansons Grises (poèmes de Paul Verlaine) qui seront accompagnées de la projection de tableaux de la même époque, témoignant ainsi des liens entre les artistes de ce début du XX^e siècle parisien. Un court-métrage de René Clair sera projeté entre les deux parties du concert.

Concert **Parisana**

30 novembre, à 19h30

Lycée Notre Dame de Sion
Chimène Seymen, soprano
Güray Başol, pianiste

« Pierre Loti et les silhouettes de Hassan » au Lycée Saint Benoit

Le lycée français Saint-Benoît d'Istanbul accueille du 24 octobre au 23 novembre une exposition originale de caricatures datant du début du XX^e siècle. Réalisées par un certain Hassan, elles dépeignent avec humour les hautes sphères de la société stambouliote de l'époque.

Un album de vingt et une planches de dessins colorés, satiriques et parfois loufoques constitue le centre de l'exposition « Pierre Loti et les silhouettes d'Hassan. Portraits avant la Seconde Constitution ». Sous les traits du mystérieux dessinateur français Robert de Guioye, surnommé Hassan, les salons et les clubs où se rencontrait le gotha d'Istanbul entre 1905 et 1906 reprennent vie. Bien évidemment, le célèbre voyageur et romancier Pierre Loti, de son vrai nom Julien Viaud, en faisait partie. Son visage fin et pointu n'a pas échappé au regard du caricaturiste. Un véritable travail de recherche scientifique a été nécessaire à l'historien Erol Makzume, initiateur de l'exposition, pour retrouver l'identité des personnages qui peuplent les scènes représentées par Hassan. Les dessins sont ainsi accompagnés d'une biographie et d'une courte description humoristique des traits caractéristiques des individus, exacerbés sous la plume du dessinateur.



Erol Makzume a également réussi à mettre à jour l'identité exacte de Robert de Guioye. Ce lieutenant de la marine était en mission à Istanbul à bord d'un des deux navires de garde de l'Ambassade de France. Pierre Loti se trouvait être le commandant du second.

Les deux hommes fréquentaient les mêmes cercles mondains et se retrouvaient souvent au club du Cercle d'Orient. Ouvert en 1882, ce dernier regroupait les ambassadeurs étrangers de la capitale ottomane. Le soir, une fois la nuit tombée, ou au petit matin, alors que le soleil n'était pas encore levé, Pierre Loti rédigeait ses aventures qui l'avaient amené à parcourir l'Anatolie. Hassan, lui, dessinait son album et contribuait, à sa façon, à raconter la société de son époque.

Le théâtre en Turquie : L'aventure des théâtres alternatifs (4)

Afin de comprendre le contexte dans lequel évoluent les théâtres dits « alternatifs », notamment à partir de 2012, il faut mentionner la publication d'un article assez court, mais qui marquera cependant les esprits : « *Le manifeste de l'art conservateur* », écrit par Iskender Pala. Dans ce texte qu'il a écrit après avoir assisté, au théâtre municipal d'Istanbul, à « *La secrète obscénité de tous les jours* », de l'auteur chilien Marco Antonio de la Parra, I. Pala commence par expliquer ce que signifierait le fait d'être « conservateur » dans le domaine de l'art et de la culture, à savoir : un individu « *attaché aux valeurs nationales, souhaitant les protéger, les faire vivre et perdurer* ». Il développe ensuite en vingt points ce que devrait être l'art d'un point de vue conservateur.

Il commence par poser le fait que l'art conservateur est « *le versant esthétique de l'effort d'un peuple qui a été arraché d'une manière traumatisante à son passé afin de se réconcilier avec soi-même* ». Il s'agit d'un art qui, avec ses productions, va à l'encontre de ceux qui « empêchent le cours naturel du fleuve » - sous-entendu, le développement de la nation - et qui « *souhaitent le transformer artificiellement* ». Il désigne ainsi, de façon implicite, mais qui ne prête pas à ambiguïté, un ennemi. Sans le nommer, il laisse le soin au lecteur d'y projeter ce qu'il souhaite. Tout en glorifiant le passé et la culture présente au sein de « *cette*

géographie », il n'hésite pas à jouer sur le sentiment d'exclusion qu'a pu longtemps éprouver une partie de la population afin de légitimer sa position. Il souligne qu'il ne refuse ni les productions ni la méthodologie occidentale, mais qu'il souhaite garder ses distances par rapport à « *son âme* ». Par ailleurs, il estime que si l'art conservateur n'est pas un art religieux, il doit prendre en considération les « *sensibilités religieuses* », évoquant et condamnant dans la foulée « *les insultes contre l'Islam* ». En ce qui concerne la question de la politique culturelle, il oppose l'art contrôlé par l'État à un art « *sponsorisé* » par l'État, allant ainsi dans le sens du discours gouvernemental dans le choix même de ses termes.



On peut imaginer la réaction que provoque une telle prise de position au sein de la communauté des artistes, celle des journalistes ou des critiques...

À suivre...

* M. Y.